

RÉPONSE – M 149 B – 22.11

Réponse du Conseil administratif à la motion M 149 A – 16.11

déposée par Mesdames Esther SCHAUFELBERGER et Barbara STEGER, Messieurs Martin CARNINO et Olivier PERROUX, Conseillers municipaux

relative à l'objet suivant :

PAS DE PUB POUR LE GASPILLAGE

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

Par son vote de la motion susmentionnée, votre Conseil invitait le Conseil administratif à trouver la meilleure manière pour distribuer aux habitant-e-s de Vernier un autocollant « Pas de publicité » à poser sur leur boîte aux lettres.

En réponse à cette invitation, notre Service de la culture et de la communication avait fait encarter dans l'édition de février 2017 du magazine communal ActuVernier un autocollant intitulé « Pas de publicité, merci ! », que les habitantes et habitants de la Commune pouvaient à loisir coller sur leur boîte aux lettres.

La motion M 149 A – 16.11 est ainsi close.

Gian-Reto AGRAMUNT
Maire

Vernier, le 15 novembre 2022 / th. 055672

